



Assemblée générale

Distr. limitée
28 août 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 17 de l'ordre du jour

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

**Afghanistan, Azerbaïdjan, Bélarus, Chine, Kazakhstan, Ouzbékistan,
République de Moldova, Sri Lanka, Turquie : projet de résolution**

Renforcement de la coopération visant à améliorer la connectivité et les voies de transit de télécommunication

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions [64/186](#) du 21 décembre 2009 et [67/194](#) du 21 décembre 2012,

Soulignant qu'il importe d'appuyer et de coordonner les efforts consentis pour améliorer la connectivité et diversifier les voies de transit de télécommunication,

1. *Invite* les États Membres à réfléchir aux moyens d'appuyer la proposition visant à créer l'alliance eurasienne pour la connectivité, en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications, dans l'optique de renforcer la coopération entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et les institutions internationales de développement en vue de renforcer le développement des voies de transit de télécommunication régionales;

2. *Invite également* le système des Nations Unies et ses organismes compétents ainsi que les autres organisations concernées, à appuyer et faciliter, dans la limite des ressources existantes, le processus de réflexion portant sur le projet d'alliance.

